



PROGRAMME JEUNESSE 2018-2019

Début des cours : lundi 17 septembre 2018
Fin des cours : vendredi 21 juin 2019

RENSEIGNEMENTS

Accueil d'INTER7: du lundi au vendredi de 9h à 19h et le samedi de 10h à 12h.

Permanences ACTIVITÉS JEUNESSE: mardi et jeudi de 10h à 12h.

Par téléphone : 01 47 05 48 44

Par mail : jeunesse@inter7.fr

Site internet : www.inter7.fr

Facebook : www.facebook.com/association.Inter7

Twitter : twitter.com/Inter7Jeunesse

INSCRIPTIONS

A l'accueil d'INTER7, aux horaires indiqués ci-dessus :

- A partir du **jeudi 21 juin 2018** pour les adhérents 2017-2018,
- A partir du **lundi 25 juin 2018** pour les nouveaux adhérents.

LIEUX DES COURS

- **J.N.** : 7, rue Jean Nicot, Paris 7^{ème} (Métro La Tour Maubourg ou École Militaire)
- **St.Do.** : 105, rue Saint-Dominique, Paris 7^{ème} (Métro La Tour Maubourg ou École Militaire)
- **E.I.** : Esplanade des Invalides (coté rue Fabert), Paris 7^{ème} (Métro Invalides)

Les élèves intéressés auront la possibilité de faire un cours d'essai avant de s'inscrire (sous réserve de disponibilités).

INTER7 Centre d'information et d'animation du 7^{ème}
105, rue Saint-Dominique - 75007 Paris - T/ 01 47 05 48 44 - www.inter7.fr

ACTIVITÉS JEUNESSE 2018-2019

ACTIVITÉS ARTISTIQUES ET MANUELLES	ÂGE	PROFESSEUR	HORAIRE	LIEU	CODE	TARIF
CRÉ'ART *	5-7 ans	Joséphine BAULIG	mercredi 15h30-16h30	St.Do	10	340 €
MODE & GRAPHISME	À partir de 10 ans	Joséphine BAULIG	mercredi 14h-15h15	St.Do	12	370 €
DESSIN PEINTURE	7-10 ans	Anna MASSEY	mercredi 16h30-18h	St.Do	13	430 €
DESSIN PEINTURE Confirmés	À partir de 11 ans	Anna MASSEY	lundi 17h30-19h	St.Do	14	430 €
COUTURE Débutants	À partir de 10 ans	Cléopée RENAUDIN	lundi 17h-18h30	St.Do	20	460 €
COUTURE Suivi de projets	À partir de 10 ans	Cléopée RENAUDIN	mercredi 15h15-16h45	St.Do	21	410 €

MATÉRIEL COMPRIS

ACTIVITÉS CULTURELLES	ÂGE	PROFESSEUR	HORAIRE	LIEU	CODE	TARIF
ÉVEIL MUSICAL par les contes	3 ans	Margarita ROUSSEL	vendredi 15h40-16h30	St.Do	30	320 €
	4 ans		mardi 16h40-17h30	St.Do	31	320 €
	5 ans		vendredi 16h40-17h30	St.Do	32	320 €
GITARE Débutants	À partir de 8 ans	Philippe BARENNES	mercredi 15h30-16h30	St.Do	33	320 €
CHORALE	6-9 ans	Tempo Musique Pauline CADART	jeudi 16h45-17h45	St.Do	34	320 €
	10-13 ans		jeudi 17h45-18h45	St.Do	35	320 €
THÉÂTRE	6-7 ans	Bric & Broc Théâtre	mercredi 13h30-15h	St.Do	40	450 €
	8-10 ans		mardi 16h45-18h15	St.Do	41	450 €
	11-14 ans		jeudi 18h-19h30	St.Do	42	450 €
THÉÂTRE D'IMPROVISATION	À partir de 12 ans		vendredi 17h30-19h	St.Do	43	450 €
THÉÂTRE EN ANGLAIS	À partir de 13 ans		mardi 18h15-19h45	St.Do	44	450 €
ANGLAIS	5-6 ans		Jenny CABROL	lundi 16h40-17h30	St.Do	50
	7-9 ans	mercredi 17h-18h		St.Do	51	320 €
LET'S TALK ENGLISH	À partir de 14 ans	mercredi 18h-19h		St.Do	52	320 €
ÉCHECS *	6-10 ans	Dany WEIL	mercredi 14h30-15h30	St.Do	60	320 €
SCRABBLE *	8-12 ans	Gabriel MILLION	mardi 17h30-18h30	St.Do	61	320 €

ACTIVITÉS SPORTIVES	ÂGE	PROFESSEUR	HORAIRE	LIEU	CODE	TARIF
INITIATION DANSE MODERNE	6-8 ans	Nadia ADAM	mercredi 14h-15h	J.N.	70	320 €
MODERN'JAZZ	9-10 ans		mercredi 15h-16h	J.N.	71	320 €
	11-13 ans		mercredi 16h-17h	J.N.	72	320 €
LET'S DANCE	À partir de 12 ans	Alberto ROMAY	mercredi 17h15-18h15	J.N.	73	320 €
ROLLER Débutants *	7-10 ans	Alexandre RENAUD	mercredi 15h15-16h45	E.I.	80	380 €

CERTIFICAT MÉDICAL

RÈGLEMENT ADMINISTRATIF

DÉBUT & FIN DES COURS JEUNESSE:

- Lundi 17 septembre 2018
- Vendredi 21 juin 2019

Les cours n'auront pas lieu pendant les vacances scolaires, ni les jours fériés (mercredi 8 mai, jeudi 30 mai, vendredi 31 mai et lundi 10 juin 2019).

Des stages seront proposés pendant les vacances scolaires.

PROCÉDURE D'INSCRIPTION

La fiche d'inscription remplie recto et verso, et signée sera remise à INTER7, accompagnée de :

- un chèque d'adhésion à l'association (à l'ordre d'INTER7) de 45€ (pour un enfant inscrit), 50€ (pour 2 enfants inscrits), 55€ (pour 3 enfants inscrits)...
- un ou plusieurs chèques correspondant au règlement de l'activité choisie (à l'ordre d'INTER7) encaissé début octobre 2018 ou bien, si plusieurs chèques, en deux ou trois fois sur l'année (octobre-janvier-avril).
- **Pour toute activité sportive, un certificat médical attestant l'absence de contre-indication à la pratique du sport concerné (délivré à partir du 1^{er} juillet 2018) est exigé par notre compagnie d'assurances.**

Les dossiers incomplets seront refusés.

L'inscription à un cours se prend pour une année entière.

ADHÉSION À INTER7

Montant de la cotisation annuelle : 5€ par enfant inscrit + 40€ pour le parent adhérent.

Soit pour un enfant inscrit 45€, pour 2 enfants inscrits 50€, pour 3 enfants inscrits 55€ ...

Cette adhésion vous donne accès à certaines autres activités gratuites ou payantes.

ABSENCES

En cas d'absence ou de retard de l'élève, le professeur n'est nullement tenu de rattraper les cours, et, en aucun cas, ce cours ne pourra être remboursé.

Toute absence doit être signalée à INTER7 par téléphone (01 47 05 48 44) ou par mail (association@inter7.fr).

Tout changement d'adresse ou de téléphone doit être communiqué dans les meilleurs délais par mail (jeunesse@inter7.fr).

REMBOURSEMENT

Le remboursement des frais d'inscription ne pourra se faire qu'avant le début des sessions de cours ou au plus tard après le premier cours. Les cours manqués ne sont pas remboursés.

ANNULATION / EXCLUSION DE COURS

INTER7 se réserve le droit d'annuler un cours pour lequel un nombre insuffisant d'élèves aura été inscrit. Dans ce cas, la somme versée sera remboursée.

INTER7 se réserve la possibilité d'exclure un élève du cours, en cas de perturbations multiples, malgré les tentatives répétées de conciliation entre parents / professeurs (cf. règlement général).

FICHE D'INSCRIPTION JEUNESSE 2018-2019

SEULS LES DOSSIERS COMPLETS SERONT RETENUS

(Fiche d'inscription remplie et signée, et certificat médical valide pour les activités sportives)

PRÉNOM de l'enfant		Garçon (G)	
		Fille (F)	
NOM de l'enfant			
Date de naissance		Est autorisé à rentrer seul ?	
		O(ui) / N(on)	
CLASSE en 2018/2019		ÉCOLE en 2018/2019	
Prénom & Nom DU PARENT ADHÉRENT	<i>(1 seule personne)</i>		
Portable 1		Portable 2	
Email 1			
Email 2			
Adresse postale			

INSCRIPTION AU COURS DE :	JOUR & HEURE	CODE	TARIF

CADRE RESERVÉ À INTER7				
Date de réception :				
	Montant des chèques	N° du chèque	Banque	Date Encaissement
Adhésion				A réception
Cours				Octobre 2018
				Janvier 2019
				Avril 2019

Nom du titulaire du chéquier si différent : _____

CARTE D'ADHÉSION REMISE LE : _____ Délivrance d'un reçu le : _____

NOM & prénom du PARENT ADHÉRENT:

Je joins à cette fiche l'ensemble des documents demandés, soit (*) :

- 1- l'adhésion annuelle non remboursable à INTER7, que je règle par chèque séparé libellé à l'ordre d'Inter7,
- 2- les frais de participation annuels au(x) cours suivi(s), réglés par chèque libellé à l'ordre d'INTER7 _____ (ce chèque sera prélevé début octobre 2018)

AVEC la possibilité d'effectuer le règlement en deux ou trois fois.

Dans ce cas, les chèques doivent être datés du jour de la remise du dossier d'inscription :

- le premier chèque sera prélevé début octobre 2018,
- le second chèque sera prélevé début janvier 2019,
- le troisième chèque sera prélevé début avril 2019,

3- pour toute activité physique, un certificat médical attestant l'absence de contre-indication à la pratique du sport concerné (délivré à partir du 1^{er} juillet 2018), est exigé par notre compagnie d'assurances de la part des adhérents à Inter7

Par ailleurs, une **enveloppe timbrée est demandée aux personnes s'inscrivant par correspondance** afin que nous puissions leur adresser leur carte d'adhésion ; en cas d'inscription dans nos locaux, cette carte sera remise directement par les hôtesse à l'accueil.

Les points suivants sont précisés :

- **En cas d'absence ou de retard de l'élève**, le professeur n'est nullement tenu de rattraper les cours et, en aucun cas, ce cours ne pourra être remboursé.
Toute absence doit être signalée au professeur par mail (association@inter7.fr) ou par téléphone (01 47 05 48 44).
Tout changement d'adresse ou de téléphone doit être communiqué dans les meilleurs délais.
- **Remboursement** : Le remboursement des frais d'inscription ne pourra se faire qu'avant le début des sessions de cours ou au plus tard après le premier cours. Les cours manqués ne sont pas remboursés.
- **Annulation/exclusion** : INTER7 se réserve le droit d'annuler un cours pour lequel un nombre insuffisant d'élèves aura été inscrit. Dans ce cas, la somme versée sera remboursée.
INTER7 se réserve la possibilité d'exclure un élève du cours, en cas de perturbations multiples, malgré les tentatives répétées de conciliation entre parents / professeurs (cf. règlement général).

Fait à Paris le _____ **Signature** _____

(*) Tout dossier incomplet sera refusé.